

**LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA FAIM:
VERS UNE POLITIQUE DU PAM EN MATIÈRE DE
CHANGEMENT CLIMATIQUE**



CONSULTATION INFORMELLE

15 mars 2011

Programme alimentaire mondial
Rome, Italie

RÉSUMÉ

*Tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies sont mobilisés.
Nous sommes déterminés à contribuer à la recherche de solutions
au problème du changement climatique.*

Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, 2007¹

Le changement climatique multiplie les risques liés à la faim, menaçant ainsi de porter atteinte aux progrès réalisés à grand prix dans la lutte contre la faim et la pauvreté. D'après des données et des études récentes, les répercussions du changement climatique sur la faim et la dénutrition constituent une menace bien réelle pour les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.

En 2007, le Secrétaire général a indiqué que le changement climatique était l'une des trois priorités du système des Nations Unies, de même qu'un enjeu majeur de notre époque, et il a engagé tous les organismes des Nations Unies à traiter dans le cadre de leurs mandats respectifs les problèmes liés à ce phénomène. En 2007, le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies a adopté une résolution dans laquelle il encourageait le système des Nations Unies et les États Membres à apporter un appui à l'action d'adaptation aux effets des changements climatiques et à renforcer les systèmes de réduction des risques et d'alerte rapide afin de limiter les conséquences sur le plan humanitaire des catastrophes naturelles, y compris l'impact des changements climatiques. Lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire de 2009, le Secrétaire général a évoqué les liens étroits unissant le changement climatique, la sécurité alimentaire et la faim.

Le PAM, qui a engagé de vastes consultations et une collaboration de grande ampleur avec ses partenaires, s'attache à élaborer progressivement une politique et une approche stratégique visant à garantir que sa contribution aux mesures prises pour faire face aux changements climatiques est appropriée, efficace et durable.

La présente note a pour objet d'informer le Conseil de la manière dont le PAM peut contribuer à aider les gouvernements et les communautés à instaurer la sécurité alimentaire sur fond de changements climatiques. Le PAM dispose d'avantages comparatifs grâce à l'expérience acquise dans le domaine des interventions en matière de sécurité alimentaire propres à appuyer l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe. Il a en outre établi d'importants partenariats pour s'attaquer au défi multidimensionnel que représente le changement climatique.

Le PAM est d'ores et déjà bien placé pour élaborer des mesures cohérentes pour faire face aux risques que fait peser le changement climatique s'agissant de la faim et de la dénutrition, mais il va tout de même lui falloir regrouper les capacités dans ce domaine et intégrer davantage le changement climatique dans ses cadres stratégiques et de programmation.

¹ Discours prononcé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Bali en 2007: www.un.org/apps/news/infocus/sgspeeches/statments_full.asp?statID=161.

INTRODUCTION

1. La lenteur des négociations relatives à un accord mondial sur le changement climatique tient à la complexité des facteurs et des forces à l'œuvre dans ce domaine, de même qu'au grand nombre de questions toujours en suspens concernant les solutions à adopter, les responsabilités et les ressources.
2. Il est de plus en plus clairement établi que le changement climatique accentuera considérablement le risque d'insécurité alimentaire et de dénutrition, ce qui ne manquera pas de nuire aux progrès réalisés sur la voie de la réalisation du premier des objectifs du Millénaire pour le développement, qui vise à réduire l'extrême pauvreté et la faim. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est parvenu à la conclusion que la faim et la malnutrition liées aux phénomènes météorologiques extrêmes pourraient figurer parmi les conséquences les plus importantes du changement climatique².
3. Les répercussions du changement climatique risquent d'engendrer des difficultés colossales sur le plan humanitaire comme dans le domaine du développement, et elles ont des implications pour le PAM en sa qualité d'organisme des Nations Unies en première ligne dans la lutte contre la faim³. En 2007, faisant écho à l'appel lancé par le Secrétaire général à tous les organismes des Nations Unies pour qu'ils s'attaquent au problème du changement climatique, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le PAM se sont engagés à maintenir leur appui aux pays "afin que les effets du changement climatique n'exacerbent pas la faim et la pauvreté"⁴.
4. Le présent document expose la manière dont le PAM s'est employé jusqu'ici à faire face aux effets du changement climatique sur la faim et ce qu'il compte faire à l'avenir.

RÉPERCUSSIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA FAIM

5. Selon les conclusions du GIEC, trois facteurs principaux déterminent la vulnérabilité des personnes, des sociétés et des institutions face au changement climatique: leur degré d'exposition aux effets dangereux des changements climatiques, leur dépendance à l'égard de ressources sensibles aux effets du climat et leur capacité d'adaptation⁵.

² Confalonieri, U. et Menne, B. 2007. Human Health (Santé humaine). Dans M.L. Parry O. F. Canziani, J. P. Palutikof, P. J. van der Linden et C. E. Hanson. *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (Changement climatique 2007: répercussions, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [GIEC]). Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press.

³ Documents établis par les membres de l'équipe spéciale informelle du Comité permanent interorganisations (CPI) sur le changement climatique. On trouvera des renseignements sur les implications des changements climatiques vis-à-vis de la situation humanitaire à l'adresse: www.humanitarianinfo.org/iasc/pageloader.aspx?page=content-news-newsdetails&newsid=134.

⁴ Discours du Directeur général de la FAO à l'occasion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Bali en 2007: www.fao.org/newsroom/en/news/2007/1000731/index.html.

⁵ Parry, M. L., Canziani, O. F., Palutikof, J. P., van der Linden, P. J. et Hanson, C. E. *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press.

6. Dans le monde, les personnes démunies qui souffrent de la faim, notamment les femmes et les enfants, sont particulièrement vulnérables face au changement climatique du fait qu'elles: i) vivent dans des environnements difficiles dans des pays particulièrement sujets aux catastrophes d'origine météorologique et climatique, et se trouvent ainsi exposées aux effets du changement climatique; ii) sont tributaires de petits systèmes d'agriculture pluviale et du travail agricole, qui constituent leur principale source de vivres et de revenus, ce qui fait qu'elles doivent pouvoir compter sur des ressources naturelles qui sont sensibles aux effets du climat; iii) manquent des avoirs qui leur permettraient de faire face aux crises liées au climat et de s'adapter au changement climatique.
7. Le GIEC met en relief un ensemble de facteurs concomitants touchant au climat qui auront un effet sur la sécurité alimentaire, parmi lesquels: i) le déclin de la productivité agricole; ii) l'augmentation de la fréquence, de l'imprévisibilité et de l'intensité des phénomènes météorologiques et climatiques; iii) l'accélération de la dégradation des terres; iv) la réduction des ressources en eau et la détérioration des conditions sanitaires; v) la multiplication des conflits du fait de la raréfaction des ressources; vi) l'intensification de l'urbanisation, des migrations et des déplacements⁶.
8. On prévoit que le changement climatique accentuera les risques de pénurie alimentaire dans de nombreux pays, notamment dans les régions arides et semi-arides. En dépit des effets bénéfiques qui pourraient en découler sous certaines latitudes, la production agricole devrait, elle, accuser un recul marqué dans des régions où elle est déjà faible, ce qui aura des répercussions directes sur les disponibilités alimentaires et sur l'accès à la nourriture⁷. Selon les observations les plus récentes, les effets négatifs du changement climatique seraient pires que prévu.
9. Le déclin de la production agricole entraîne une réduction de l'emploi et des revenus, ce qui diminue le pouvoir d'achat des personnes démunies et limite leur capacité d'investir dans des avoirs propres à accroître leur résilience. Le changement climatique, conjugué à d'autres facteurs, devrait accentuer la volatilité des prix et faire monter le cours des cultures de base les plus répandues⁸.
10. Le changement climatique a déjà une incidence sur les tendances observées s'agissant des catastrophes. Ainsi, neuf catastrophes naturelles sur dix sont liées au climat; il semble que les phénomènes météorologiques peu prévisibles et extrêmes tendent à devenir la

⁶ Les conclusions du GIEC ont été confirmées tout récemment dans Beddington, J. 2011. *The Future of Food and Farming: Challenges and Choices for Global Sustainability* (Quel avenir pour l'alimentation et l'agriculture: difficultés à surmonter et choix à faire au profit de la viabilité à l'échelle mondiale): www.bis.gov.uk/assets/bispartners/foresight/docs/food-and-farming/11-546-future-of-food-and-farming-report.pdf.

⁷ Parry et al., 2007. D'ici 2020, les rendements de l'agriculture pluviale pourraient chuter dans une proportion susceptible d'atteindre 50 pour cent dans certains pays en développement.

⁸ Parry, M., Evans, A., Rosegrant, M. et Wheeler, T. 2009. *Climate Change and Hunger: Responding to the Challenge* (Relever le défi des changements climatiques et de la faim). PAM, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), New York University Center on International Cooperation; Grantham Institute du Imperial College de Londres; et Walker Institute de la University of Reading. Disponible à l'adresse: http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/wfp_fightingchunger.pdf.

norme⁹. Chaque année, plus de 200 millions de personnes sont les victimes de catastrophes naturelles liées au climat¹⁰.

11. Les effets du changement climatique ne seront pas répartis de façon uniforme: ils exacerberont les inégalités et l'injustice sociales, ce qui aura des répercussions sur les groupes vulnérables, notamment les populations autochtones, les femmes, les enfants et les personnes âgées. Ils pourraient en outre entraîner une multiplication des troubles sociaux, des soulèvements et des conflits¹¹.
12. En l'absence de systèmes efficaces de protection sociale, les personnes et les communautés frappées par la pauvreté et souffrant de la faim ont souvent recours à des stratégies et des mécanismes de survie préjudiciables, comme la vente d'avoirs productifs, la surexploitation de terres déjà dégradées et la réduction des rations alimentaires. Les communautés exposées à l'insécurité alimentaire se heurtent à un double problème, à savoir l'érosion de leur résilience d'une part et la multiplication des chocs et des difficultés d'autre part.
13. Pour les centaines de millions de personnes qui sont déjà pauvres et en situation d'insécurité alimentaire, le changement climatique *multiplie le risque de famine*⁸, et pourrait en outre exacerber de façon spectaculaire les vulnérabilités déjà existantes et provoquer des catastrophes humanitaires sans précédent¹². Souvent, à moyen terme, les changements climatiques entraînent pour les plus vulnérables une crise des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire qui, si elle demeure invisible, n'en est pas moins profonde. Il n'est que de penser aux crises récentes telles que la sécheresse dans la corne de l'Afrique et au Sahel ou les inondations au Pakistan, qui illustrent ce que l'ancien Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies, John Holmes, appelait "la nouvelle norme" dans l'histoire des catastrophes¹³.
14. Les répercussions du changement climatique sur la faim et la dénutrition pourraient être très graves: l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) estime que d'ici à 2050, le risque de famine découlant du déclin de la production augmentera dans une proportion pouvant atteindre 20 pour cent. Quant à l'apport calorique,

⁹ John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, observations préliminaires lors de la Conférence-Exposition internationale de Doubaï sur l'aide humanitaire et le développement, 8 avril 2008: www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900sid/YSAR-7DHL88?OpenDocument.

¹⁰ Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes. 2011. *2010 Disasters in Numbers* (Les catastrophes survenues en 2010 en chiffres): http://cred.be/publications?order=field_year_value&sort=desc.

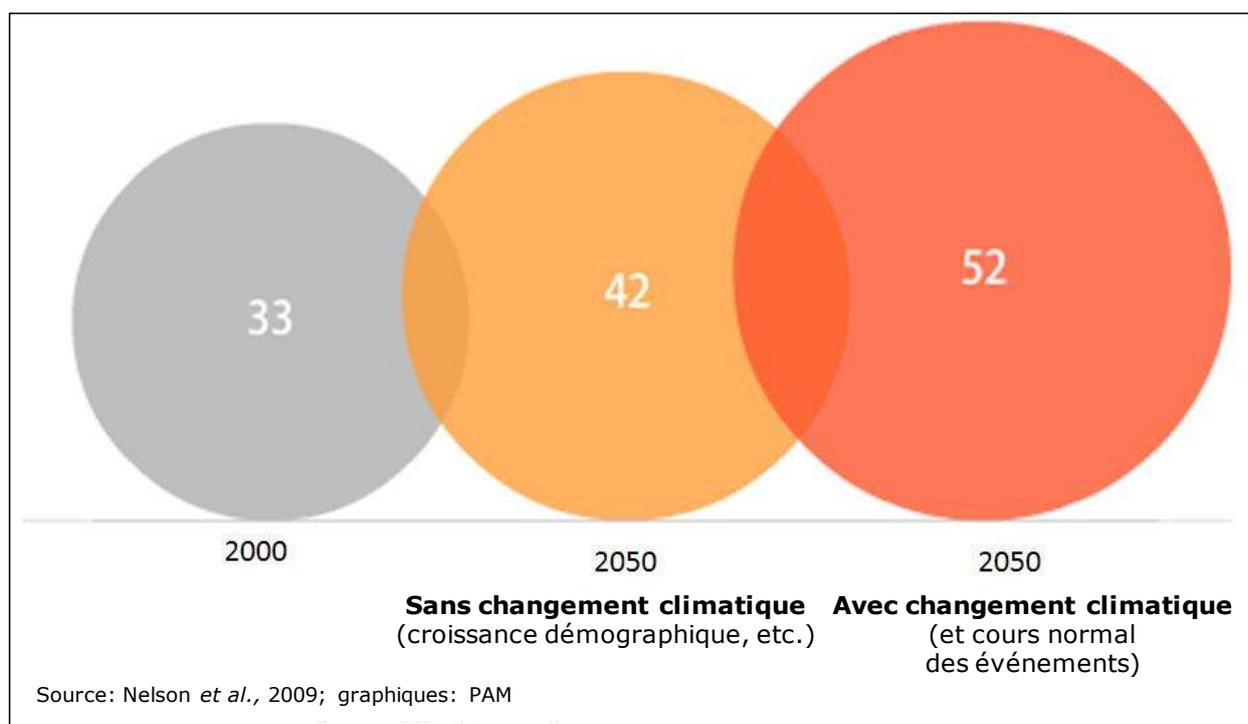
¹¹ Commission économique pour l'Afrique. 2010. *Climate Change through the Lens of Vulnerability and Human Rights* (Le changement climatique sous l'angle de la vulnérabilité et des droits de l'homme). Réunion du groupe thématique chargé du développement social et humain du Mécanisme de coordination régionale de l'ONU sur les changements climatiques, la population, la santé, la problématique hommes-femmes et les jeunes. Septième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF VII). Note conceptuelle préliminaire: www.uneca.org/adfvii/documents/PreADF/RCM-SHD-PreADFConceptNote.pdf.

¹² Agence des États-Unis pour le développement international, 2009. *Climate Change, Adaptation and Conflict: A Preliminary Review of the Issues* (Changement climatique, adaptation et conflit: examen préliminaire des problèmes). Washington. Disponible à l'adresse: http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADR530.pdf.

¹³ Les résultats de la modélisation indiquent que d'ici 2020, l'apparition de déficits de production vivrière résultant de phénomènes de sécheresse pourrait doubler de fréquence pour une grande partie des terres consacrées aux cultures, avec des conséquences profondes pour le volume et la stabilité de la production agricole. Ministère de l'agriculture des États-Unis. 2010. *World Agricultural Production Bulletin*, août 2010: www.fas.usda.gov/wap/circular/2010/10-08/productionfull08-10.pdf; Alcamo, J. et al. 2007. *A New Assessment of Climate Change Impacts on Food Production Shortfalls and Water Availability in Russia* (Nouvelle évaluation des répercussions des changements climatiques sur les déficits de production vivrière et les volumes d'eau disponibles en Russie). *Global Environmental Change – Human and Policy Dimensions*, 17.

il devrait fléchir dans l'ensemble des pays en développement, et on dénombrerait alors d'ici à 2050 24 millions d'enfants souffrant de dénutrition en plus, soit 21 pour cent de plus qu'aujourd'hui, dont près de la moitié vivront en Afrique subsaharienne¹⁴ (figure 1).

Figure 1: Nombre d'enfants atteints de malnutrition en Afrique subsaharienne (en millions)



15. La sécurité alimentaire est devenue une préoccupation de premier plan dans la plupart des pays qui se sont dotés d'un programme national d'action pour l'adaptation aux changements climatiques ou d'un plan national de communication. Sur les 44 programmes nationaux d'action mis sur pied à ce jour, 82 pour cent font de la sécurité alimentaire un secteur d'intervention prioritaire.
16. En dépit de l'urgence de la situation, les initiatives d'adaptation de grande envergure et durable visant à favoriser la sécurité alimentaire ne progressent pas au rythme voulu et n'ont pas l'intensité nécessaire. Cela est dû à plusieurs facteurs, au nombre desquels les capacités limitées des pays en développement et la difficulté d'assurer des flux financiers effectifs en direction du monde en développement.

VERS UNE POLITIQUE DU PAM EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

17. En 2007, l'Assemblée générale a tenu un débat sur le thème "Le changement climatique: défi mondial" et a prié le Secrétaire général d'élaborer un aperçu des activités menées par le système des Nations Unies concernant les changements climatiques¹⁵.

¹⁴ Nelson G.C. *et al.* 2009. *Climate Change Impact on Agriculture and Costs of Adaptation* (Répercussions des changements climatiques sur l'agriculture et coûts de l'adaptation). Washington, IFPRI.

¹⁵ www.un.org/ga/president/61/follow-up/thematicclimate.shtml.

18. À la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Bali en 2007, le changement climatique a été retenu comme l'une des trois priorités du système des Nations Unies, et le Secrétaire général, tout en le qualifiant "d'enjeu majeur de notre ère", a exhorté tous les organismes des Nations Unies à unir leurs efforts dans ce domaine¹⁶.
19. Le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, qui s'était félicité des décisions prises à la Conférence de Bali, a adopté en 2007 une résolution dans laquelle il encourageait le système des Nations Unies et les États Membres "à apporter un appui à l'action d'adaptation aux effets des changements climatiques et à renforcer les systèmes de réduction des risques et d'alerte rapide afin de limiter les conséquences sur le plan humanitaire des catastrophes naturelles, y compris l'impact des changements climatiques"¹⁷.
20. Dans son rapport de 2008 à l'Assemblée générale, qui fait une place de choix au PAM, le Secrétaire général a réaffirmé la détermination du système des Nations Unies à poursuivre la mobilisation collective de toutes ses composantes, comme partie intégrante de la réponse de la communauté internationale aux changements climatiques¹⁸. Au cours de la même année, l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité une résolution sur les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité, dans laquelle elle invitait tous les organes de l'Organisation des Nations Unies à traiter dans le cadre de leurs mandats respectifs le problème des changements climatiques¹⁹.
21. La corrélation entre le changement climatique d'une part et la sécurité alimentaire et la faim d'autre part, a été évoquée au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire de 2009. À cette occasion, le Secrétaire général a expliqué, dans sa déclaration liminaire, que ces deux dimensions étaient étroitement liées²⁰.
22. En 2009, le PAM, le FIDA et la FAO ont publié un document conjoint intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome", qui désigne le changement climatique comme l'un des cinq domaines de focalisation retenus pour la collaboration²¹. D'après ce document, le changement climatique, la crise de la sécurité alimentaire et la crise financière ont donné un nouvel élan au renforcement de la coopération au service de la sécurité alimentaire, et les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome étaient mieux placées que quiconque, en ce moment critique, pour intensifier les efforts du système des Nations Unies visant à aider les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

¹⁶ Discours du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques tenue à Bali en 2007: www.un.org/apps/news/infocus/speeches/statments_full.asp?statID=161; Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, 2008. *Acting on Climate Change: The UN System Delivering As One* (Action du système des Nations Unies face au changement climatique: Unis dans l'action), document établi sous l'égide du Comité de haut niveau sur les programmes. www.un.org/climatechange/pdfs/Acting%20on%20Climate%20Change.pdf.

¹⁷ Résolution 2008/36 du Conseil économique et social: (voir E/2008/INF/2/Add.1).

¹⁸ Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. 2008. *Aperçu des activités menées par le système des Nations Unies concernant les changements climatiques – Rapport du Secrétaire général (A/62/644)*.

¹⁹ A/RES/63/281 (disponible à l'adresse <http://documents.un.org/default.asp>).

²⁰ Discours prononcé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, 17 novembre 2009.

²¹ Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (WFP/EB.2/2009/11-C).

23. Comme suite à ces appels et aux accords conclus, le PAM a entrepris de préciser ses politiques et ses approches en matière de changement climatique. À cette fin, il puise dans sa propre expérience tout en menant de vastes consultations et en collaborant avec ses partenaires, notamment des instances gouvernementales, des centres de recherche et des instituts spécialisés dans les questions touchant le climat, des centres d'étude et d'analyse, des banques de développement, d'autres organismes des Nations Unies, des entités régionales et des organisations non gouvernementales (ONG).
24. Le changement climatique est un thème relativement nouveau à l'ordre du jour de la communauté internationale. De nombreuses questions étant à l'examen, le PAM élabore progressivement une politique et une approche stratégique visant à garantir que sa contribution aux mesures prises pour faire face aux changements climatiques est appropriée, efficace et durable.
25. On trouvera ci-dessous les principaux éléments qui sous-tendent l'approche adoptée par le PAM.

Fondements de la politique et liens avec les Objectifs stratégiques

26. D'après le Plan stratégique du PAM (2008–2013), les changements climatiques comptent parmi les facteurs déterminants du problème de la faim. Ce Plan prend acte du fait qu'en raison de l'accentuation des risques de catastrophe, le PAM doit "investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets", au titre de ses efforts pour prévenir la faim aiguë (Objectif stratégique 2).
27. L'Objectif stratégique 2 a deux buts: appuyer et renforcer les capacités des gouvernements de se préparer aux situations de faim aiguë provoquées par des catastrophes, de les évaluer et de réagir en conséquence; et protéger et renforcer la résistance aux chocs des communautés, notamment l'adaptation aux changements climatiques, grâce à des programmes de protection sociale ou de création d'emplois.
28. Les autres Objectifs stratégiques contribuent également à définir l'action du PAM vis-à-vis du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe: Objectif stratégique 1: sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence (qui sont pour la plupart liées au climat); Objectif stratégique 3: remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après une catastrophe; Objectif stratégique 4: réduire la faim chronique et la dénutrition (phénomène qui risque d'être exacerbé par le changement climatique); Objectif stratégique 5: renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim (ce que complique le changement climatique).
29. Le Plan stratégique du PAM comprend également des orientations générales en matière de réduction des risques de catastrophe fournies par le Cadre d'action de Hyogo (2005-2015), et il jette les bases d'un appui concerté et cohérent à l'action menée par les gouvernements pour réduire les risques de catastrophe et s'adapter au changement climatique. La politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe, soumise au Conseil pour examen en 2009, constituait une première étape vers la définition du rôle du PAM en matière de réaction face aux risques croissants de catastrophes, y compris ceux liés à la météorologie et au climat.
30. Un certain nombre de documents d'orientation du PAM ont ouvert la voie à l'élaboration d'une approche institutionnelle vis-à-vis du changement climatique. Il s'agit notamment des documents de politique générale consacrés aux moyens de favoriser le développement (1999), aux lignes directrices en matière d'atténuation des effets des catastrophes (2002), aux moyens de subsistance dans les situations d'urgence (2003), aux filets de sécurité (2004), à la transition des activités de secours aux activités de développement (2004), à la préparation aux catastrophes naturelles et à l'atténuation de leurs effets (2007), aux

orientations relatives à la politique en matière de réduction des risques de catastrophe (2008) et enfin à cette politique elle-même (en cours d'élaboration)²².

Capacités institutionnelles et avantages comparatifs

31. Trois priorités sous-tendent l'approche du PAM en matière de changement climatique. La première consiste à privilégier les personnes les plus vulnérables. En effet, les catégories les plus durement éprouvées par le changement climatique seront les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, précisément celles que le PAM a pour mission d'aider: "ceux qui, soit de façon chronique, soit en période de crise, sont incapables de produire de quoi se nourrir ou n'ont pas les moyens de se procurer autrement les aliments nécessaires pour que leur famille puisse mener une vie saine et active"²³.
32. La deuxième priorité consiste à mettre l'accent sur l'accès à la nourriture. Jusqu'à il y a peu, les dimensions humaines et sociales du changement climatique n'étaient que peu prises en considération²⁴. De même, le discours portant sur la sécurité alimentaire et le changement climatique était principalement axé sur la production et la productivité agricoles, les dimensions de la sécurité alimentaire liées à l'accès et à l'utilisation demeurant secondaires²⁵.
33. La troisième priorité concerne le travail en partenariat. Le changement climatique représente un défi multidimensionnel, qui exige des approches intégrées et multisectorielles. Les gouvernements nationaux sont les principaux interlocuteurs du PAM lorsqu'il s'agit de faire face aux changements climatiques, si bien que la prise en main par les pays des activités lancées par le PAM est plus primordiale que jamais compte tenu du fait que les changements climatiques s'inscrivent par nature dans le long terme.
34. Le PAM, en incorporant les dimensions humaines et sociales du changement climatique dans les solutions au problème de la faim prises en charge par les pays, contribue aux efforts complémentaires entrepris par les organismes ayant leur siège à Rome dans les domaines du changement climatique et de la sécurité alimentaire, conformément à la double approche suivie en vue d'éliminer la faim²¹. Les gouvernements et les autres parties prenantes ont pleinement conscience de la valeur du rôle qui revient au PAM en matière de changement climatique, rôle qui a été consacré à travers de nombreux partenariats et mémorandums d'accord conclus avec d'autres organismes des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation

²² Une version révisée de cette politique, comprenant des références aux changements climatiques, sera soumise au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2011.

²³ Définition de la mission du PAM.

²⁴ Mearns, R. et Norton, A. 2010. *Equity and Vulnerability in a Warming World: Introduction and Overview* (Équité et vulnérabilité sur fond de réchauffement de la planète: introduction et vue d'ensemble). Dans R. Mearns et A. Norton. *Social Dimensions of Climate Change* (Les dimensions sociales du changement climatique). Washington, Banque mondiale; PAM, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2009. *Addressing the Humanitarian Challenges of Climate Change. Regional and National Perspectives* (S'attaquer aux problèmes d'ordre humanitaire engendrés par le changement climatique: perspectives régionales et nationales): www.humanitarianinfo.org/iasc/downloaddoc.aspx?docID=4862&type=any; Forum humanitaire mondial. 2009. *Human Impact Report: Climate Change – The Anatomy of A Silent Crisis* (L'impact humain du changement climatique: anatomie d'une crise silencieuse): www.eird.org/publicaciones/humanimpactreport.pdf.

²⁵ Comité permanent de la nutrition. 2010. *Climate Change and Nutrition Security – A Message to the UNFCCC Negotiators, Policy Brief* (Changements climatiques et sécurité nutritionnelle: note aux négociateurs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques): www.unscn.org/files/Statements/Bdef_NutCC_2311_final.pdf.

météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

35. Le PAM est particulièrement bien placé pour élaborer un ensemble de mesures cohérentes pour faire face aux risques pour la sécurité alimentaire découlant du changement climatique. Il possède un certain nombre d'avantages comparatifs, qui peuvent contribuer à appuyer les gouvernements, notamment:
- de solides capacités d'évaluation et d'analyse de la sécurité alimentaire, ainsi que des outils et des services perfectionnés en matière de savoir permettant de prévoir les chocs liés à la météorologie, d'en évaluer les effets sur la sécurité alimentaire et d'intervenir en connaissance de cause;
 - d'importantes capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et de réaction face aux crises, de planification des interventions d'urgence, d'alerte rapide, et de gestion des risques de catastrophe et d'intervention pour y faire face;
 - une forte présence sur le terrain, qui lui permet de parvenir jusqu'aux personnes les plus exposées aux aléas climatiques;
 - une solide expérience des interventions touchant à la sécurité alimentaire ayant des avantages multiples, notamment le renforcement de la résistance des communautés;
 - un rôle déterminant dans la mise en place de systèmes et de programmes de protection sociale permettant aux communautés en situation d'insécurité alimentaire de tirer parti des possibilités d'adaptation offertes et protégeant celles qui ne réussissent pas à s'adapter;
 - un vaste réseau de partenaires, ainsi qu'une crédibilité bien établie auprès des gouvernements, lesquels détermineront l'adaptation aux changements climatiques et la prendront en main.

Liens avec la réduction des risques de catastrophe

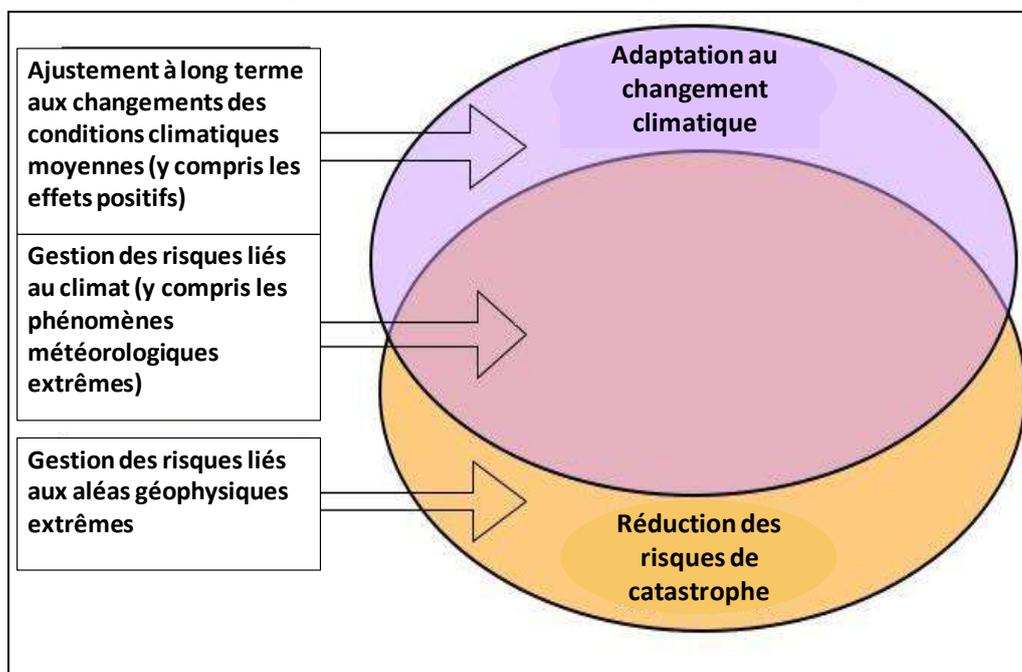
36. Le lien entre la réduction des risques de catastrophe et la nouvelle notion d'adaptation aux changements climatiques est essentiel: en effet, les deux approches visent à réduire les incidences des chocs subis en prévoyant les risques et en s'employant à réduire les vulnérabilités.
37. *L'adaptation aux changements climatiques* se définit comme un ajustement apporté aux systèmes naturels ou humains pour faire face à des changements climatiques qui se sont produits ou sont prévus, ou à leurs effets. À ce titre, elle peut en atténuer les conséquences néfastes ou exploiter les possibilités offertes²⁶. *La réduction des risques de catastrophe*, quant à elle, tend à réduire les risques de catastrophe grâce à des mesures systématiques d'analyse et de gestion des facteurs déclenchants, en se fondant sur la réduction de l'exposition aux aléas, l'atténuation de la vulnérabilité des personnes et des biens, une gestion avisée du patrimoine foncier et de l'environnement, et une meilleure préparation aux phénomènes nuisibles²⁷.
38. Comme l'illustre la figure 2, le principal chevauchement entre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques est la dimension de la gestion des risques climatiques. Dans la majorité des cas, les incidences du changement climatique se

²⁶ GIEC. 2007. Changements climatiques 2007. Quatrième rapport d'évaluation du GIEC. Genève: www.ipcc.ch.

²⁷ Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC). 2009. *Terminology on Disaster Risk Reduction* (terminologie relative à la réduction des risques de catastrophe): www.unisdr.org/eng/terminology/UNISDR-Terminology-English.pdf.

manifesteront à travers l'évolution de la fréquence et de l'intensité de phénomènes météorologiques extrêmes, ayant des répercussions directes sur les risques de catastrophe. La réduction des risques de catastrophe, du fait qu'elle privilégie le renforcement de la résilience à la variabilité du climat existante, constitue un bon point de départ pour les politiques d'adaptation, et la première ligne de défense contre le changement climatique²⁸.

Figure 2: Chevauchement entre l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe



Source: Mitchell et van Aalst, 2008.

39. Il convient de faire deux distinctions de taille entre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques: la réduction des risques de catastrophe s'attaque au risque d'aléas géophysiques tels que les tremblements de terre, ce que ne fait pas l'adaptation aux changements climatiques; en revanche, cette dernière prend en compte l'ajustement à long terme à l'évolution des conditions climatiques moyennes, y compris le renforcement de la résilience et les possibilités de développement que cela peut offrir, tandis que la réduction des risques de catastrophe vise les phénomènes extrêmes²⁹.
40. Les mesures qui relèvent de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe – dans le domaine de la gestion des risques liés au climat – comprennent la conservation des sols et des ressources en eau, la remise en état des bassins versants, le reboisement, la relocalisation des habitations dans des zones moins exposées,

²⁸ En septembre 2008, à l'occasion d'une réunion ministérielle sur le thème de la réduction des risques de catastrophe sur fond de changement climatique, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a exhorté les ministres réunis à placer la réduction des risques au cœur de l'adaptation aux changements climatiques et à mettre en œuvre les politiques et les pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe, premier moyen de défense dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques. www.un.org/News/Press/docs/2008/sgsm11841.doc.htm.

²⁹ Mitchell, T. et van Aalst, M. 2008. *Convergence of Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation. A Review for DFID* (Convergence de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques. Examen à l'intention du Ministère du développement international). Londres, Ministère du développement international.

l'amélioration de l'analyse de la vulnérabilité et des risques, la mise sur pied de systèmes d'alerte rapide, le renforcement de la capacité institutionnelle, et la mise sur pied de structures de financement *ex-ante* destinées à mutualiser les risques, comme l'assurance contre les intempéries fondée sur des indices. Ces mesures comportent également la mise en place de filets de sécurité pour les populations touchées par les catastrophes, parallèlement à des programmes de protection sociale visant à venir à bout des causes sous-jacentes de la vulnérabilité³⁰.

41. Le PAM, prenant acte des liens étroits entre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques, a fusionné en 2009 ses équipes chargées de ces questions pour constituer le Bureau chargé des questions relatives au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe. Le PAM suit ainsi la tendance en vigueur dans le système des Nations Unies et chez les ONG et les partenaires donateurs³¹.
42. Il est de plus en plus largement admis que, compte tenu du phénomène du changement climatique, l'action humanitaire devrait, chaque fois que cela est possible, s'attaquer aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité avant et pendant les crises, et s'attacher à renforcer la résistance des communautés vulnérables aux chocs futurs³².
43. Il est fréquent que les approches suivies en matière d'adaptation qui s'attaquent aux facteurs déterminants de la vulnérabilité face au changement climatique se recoupent avec le programme de développement, tant il est vrai que l'adaptation et le développement constituent "un agenda nécessairement intégré"³², lequel, conjugué à la réduction des risques de catastrophe, rapproche les acteurs de l'aide humanitaire et du développement tandis qu'ils font face au défi du changement climatique.

BILAN DES ACTIVITÉS LIÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

44. Étant donné que le changement climatique multiplie les risques et les vulnérabilités existants liés à la sécurité alimentaire, les outils et les démarches qui concourent à renforcer la résilience face aux risques et aux vulnérabilités offrent un bon point de départ pour les activités relatives à l'adaptation aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe menées en faveur des populations défavorisées.
45. De nombreux programmes du PAM cherchent à répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire, tout en réduisant les vulnérabilités face aux chocs à venir

³⁰ SIPC. 2008. *Climate Change and Disaster Risk Reduction, Briefing Note 1* (Note d'information n°1 sur le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe); United States Agency for International Development (USAID). 2009. *USAID/Office of Foreign Disaster Assistance Programs to Reduce Vulnerabilities to Climate and Weather-Induced Disasters, Fact Sheet No. 1* (Note d'information n°1 sur les programmes visant à réduire la vulnérabilité face aux catastrophes d'origine climatique et météorologique); Mearns et Norton. 2010; PNUD. 2007. Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. La lutte contre le changement climatique: un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé. Disponible à l'adresse: http://hdr.undp.org/en/media/HDR_20072008_FR_Complet_rev.pdf.

³¹ Oxfam. 2008. *Climate Change Adaptation and Disaster Risk Reduction. Frequently Asked Questions* (Foire aux questions sur l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe). Disponible à l'adresse: <http://community.eldis.org/?233@@.59cdc973/8!enclosure=.59cf3b91&ad=1>; Tearfund. 2008. *Linking Climate Change Adaptation and Disaster Risk Reduction* (Lier l'adaptation aux changements climatiques à la réduction des risques de catastrophe). Disponible à l'adresse: www.tearfund.org/webdocs/Website/Campaigning/CCA_and_DRR_web.pdf.

³² Ministère des affaires étrangères du Danemark. 2010. *Strategy for Danish Humanitarian Action 2010–2015. Addressing Vulnerability, Climate Change and Protection Challenges* (Stratégie guidant l'action humanitaire du Danemark en 2010-2015. S'attaquer aux problèmes liés à la vulnérabilité, aux changements climatiques et à la protection). Copenhague.

en protégeant et en renforçant les moyens d'existence qui améliorent la capacité d'adaptation et permettent le passage à des modes de subsistance productifs et résilients. Bien que ces programmes ne soient pas toujours explicitement conçus pour donner des résultats dans le domaine climatique, ils peuvent être adaptés et transposés à une plus grande échelle afin de faire face plus efficacement aux risques pour la sécurité alimentaire liés au climat.

46. Toute une série d'interventions du PAM sont déjà dotées d'un volet Adaptation aux changements climatiques et/ou Réduction des risques de catastrophe. Selon les conclusions d'une analyse effectuée en 2009 des rapports de projet normalisés et des documents de projet du PAM, sur 188 projets en cours d'exécution en 2009, 85 (soit 45 pour cent d'entre eux) comportaient une activité liée au changement climatique et/ou à la réduction des risques de catastrophe. Ces projets étaient exécutés dans plus de 53 pays et dans toutes les régions où le PAM opère.
47. Les activités du PAM touchant au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe relèvent pour la plupart des catégories suivantes: appui à l'agriculture, notamment la conservation des terres, l'aménagement en terrasses et l'agrosylviculture (26 pour cent); conservation des ressources hydriques, notamment irrigation, collecte des eaux et remise en état des puits (21 pour cent); reboisement et boisement; travaux d'infrastructure, notamment infrastructures publiques et installations d'entreposage; renforcement des capacités, notamment celles des gouvernements et des communautés en matière de réduction des risques et de préparation aux crises.
48. Les programmes du PAM peuvent aider les communautés touchées par l'insécurité alimentaire à protéger leurs terres contre la dégradation ou la désertification. Ainsi, le programme de gestion des ressources environnementales visant à favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables (programme MERET) mis en œuvre en Éthiopie, sur lequel on dispose de nombreuses données, constitue une expérience de référence en matière de remise en état des terres et de renforcement de la résilience. Des initiatives analogues sont en cours en Mauritanie, au Mali, en Ouganda, au Sénégal, au Niger, au Rwanda, au Kenya, à Sri Lanka et dans d'autres pays. Au Niger, les interventions du PAM sous forme d'activités Vivres contre travail ont contribué au reboisement de près de 5 millions d'hectares de terres agricoles³³.
49. En Ouganda, le PAM est considéré comme un acteur de premier plan pour ce qui est des questions relatives au changement climatique, et il assure à présent la direction des activités menées dans ce domaine par l'équipe de pays des Nations Unies, qui aide le Gouvernement à se doter de capacités et à élaborer des plans et des programmes d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe dans le cadre d'une initiative "Unis dans l'action". En Zambie, le PAM dirige les travaux de l'équipe de pays des Nations Unies dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe.
50. Le PAM s'attache à promouvoir l'utilisation de fourneaux économiques dans certaines des régions les plus difficiles au monde, où l'environnement est dégradé, notamment au Darfour et en Haïti³⁴. Cette initiative, dont le principal objectif est de diminuer les risques

³³ Reij, C. *et al.* 2009. *Agro-environmental Transformation in the Sahel: Another Kind of "Green Revolution"* (Transformations agro-environnementales au Sahel: l'autre "Révolution verte"). Washington. IFPRI.

³⁴ À la faveur de l'initiative pour un accès sans risques au bois de feu et aux autres sources d'énergie en période de crise humanitaire, le PAM vise à venir en aide à jusqu'à 6 millions de réfugiés, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et personnes de retour chez elles dans 36 pays, avec l'appui, entre autres, des Gouvernements danois et italien.

de violence contre les femmes en réduisant de jusqu'à 50 pour cent la nécessité de collecter du bois de feu, contribue également à réduire le déboisement et la dégradation des terres. Ce faisant, elle aide donc à atténuer les effets du changement climatique et s'attaque à certains grands vecteurs de vulnérabilité face aux aléas climatiques.

51. Au Bangladesh, le PAM appuie le renforcement des systèmes nationaux d'alerte rapide et l'amélioration des capacités de gestion des catastrophes. Depuis 2000, les activités Vivres contre travail et Vivres pour la formation soutenues par le PAM et axées sur la réduction des risques de catastrophe ont permis de surélever 30 000 maisons pour les mettre à l'abri des inondations et de former 1,6 million de femmes à la préparation en prévision des catastrophes.
52. Le PAM a mis sur pied une plate-forme régionale novatrice en matière d'alerte rapide pour l'Amérique centrale (SATCA, *Sistema de Alerta Temprana para Centro América*), qui profite à la communauté humanitaire de même qu'aux systèmes nationaux de protection civile.
53. Le PAM a lancé une gamme de projets novateurs en matière de gestion des risques, afin de renforcer la résilience aux catastrophes d'origine climatique. Le projet relatif aux moyens de subsistance, à l'évaluation rapide et à la protection, appuyé par la Banque mondiale et d'autres acteurs, aide le Gouvernement éthiopien à bâtir un cadre national de gestion des risques météorologiques aussi complet que possible.
54. Le PAM est en train d'aider l'Union africaine à constituer une mutuelle panafricaine de gestion des risques de catastrophes naturelles pour la sécurité alimentaire, qui doit permettre de fournir un financement d'urgence aux États participants en cas de sécheresse grave ou d'autres chocs liés à la météorologie et au climat.
55. Le PAM s'emploie déjà sur plusieurs fronts à améliorer et à rendre opérationnelles ses capacités institutionnelles en matière de réduction des risques de catastrophe ainsi que de planification préalable des secours et des interventions en cas d'urgence. À cette fin, il a entrepris d'établir de nouveaux documents d'orientation, notamment un dossier consacré à la planification préalable des secours et des interventions en cas d'urgence, d'affiner des outils tels que la cartographie des risques multiples et les systèmes d'alerte rapide, de participer à l'élaboration d'instruments novateurs de transfert des risques, de veiller à ce que les programmes soient conçus de manière rigoureuse et d'élargir sa collaboration avec les organismes partenaires en mesure d'optimiser ses propres interventions et les efforts qu'il déploie.
56. Au titre des initiatives menées pour regrouper les données d'expérience et étayer la réflexion stratégique du PAM et sa nouvelle approche en matière de changement climatique, il convient de citer l'organisation de l'atelier de haut niveau auquel ont été conviés des experts, des partenaires et des parties prenantes, et d'un séminaire d'experts destiné aux membres du Conseil d'administration du PAM, tenu en novembre 2009, ainsi que la rédaction d'un rapport d'experts sur le changement climatique et la faim⁸.
57. Le PAM a fait réaliser un examen indépendant de ses activités touchant aux changements climatiques et à la sécurité alimentaire³⁵. D'après le rapport établi à cette occasion, le PAM consacre actuellement une bonne partie de son travail aux mesures visant à faire face au changement climatique, notamment pour ce qui est d'aider les communautés à s'adapter, d'accroître la résilience de leurs moyens de subsistance au

³⁵ Urquhart, P. 2010. *WFP and Climate Change: A Review of On-going Experience and Recommendations for Action* (Le PAM et les changements climatiques: examen de l'expérience acquise et recommandations). Rome, PAM. Le FIDA a effectué une étude analogue.

moyen de la sécurité alimentaire, et d'aider les gouvernements à renforcer les capacités et à établir des cadres à l'appui de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets. Les activités essentielles du PAM peuvent permettre de placer le renforcement de la résilience au cœur de ses objectifs; en outre, le moment est particulièrement porteur pour une réflexion plus stratégique sur les résultats obtenus dans le domaine du climat et les co-bénéfices en la matière auquel le PAM peut contribuer.

58. Le rapport, qui puise sa matière dans des consultations et des réunions, recense des points de départ pour l'affinement de l'approche du PAM vis-à-vis du défi que représente le changement climatique, conformément aux plans et programmes liés au climat pris en main par les pays:
- intervention en cas de crise alimentaire ou de catastrophe d'origine climatique;
 - réduction des risques de catastrophe et préparation aux situations d'urgence;
 - adaptation communautaire;
 - protection sociale et filets de sécurité;
 - atténuation des effets des catastrophes;
 - sensibilisation de l'opinion et politiques publiques.

IMPORTANCE DES PARTENARIATS

59. Les défis multidimensionnels inhérents au changement climatique nécessitent l'adoption de solutions intégrées et prises en main par les pays. Le PAM s'attache à renforcer sa collaboration et sa coordination avec les gouvernements nationaux, les acteurs régionaux et les organismes techniques.
60. La collaboration stratégique, technique et opérationnelle entre les organismes ayant leur siège à Rome est en train d'être renforcée. Des approches coordonnées sont élaborées pour les processus relevant de la Convention-cadre sur les changements climatiques, les campagnes conjointes de sensibilisation, et les débats techniques et les consultations consacrés au changement climatique, à la sécurité alimentaire, à la faim et à la malnutrition. Le PAM et le FIDA collaborent dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et ont lancé le mécanisme conjoint de gestion des risques météorologiques.
61. Des accords stratégiques et des mémorandums d'accord portant notamment sur le changement climatique sont en cours d'élaboration avec le PNUE et d'autres ont été signés avec l'OMM et le PNUD. Le mémorandum d'accord conclu avec le PNUE est axé sur les activités se trouvant à la jonction entre la sécurité alimentaire et la vulnérabilité environnementale, tandis que la collaboration avec l'OMM vise à renforcer le partage et l'utilisation de connaissances relatives au climat, à l'appui du Cadre mondial pour les services climatologiques qui est en train d'être établi.
62. La collaboration avec le PNUD privilégie la mise sur pied de projets relatifs à l'adaptation aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe dans les pays à haut risque, notamment à travers le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de même que l'évaluation des besoins à l'issue d'une catastrophe. Les deux organismes collaborent déjà à la mise en œuvre au Kenya, en Éthiopie et au Malawi du Programme pour l'adaptation en Afrique, financé par le Japon³⁶.

³⁶ Le programme appuie des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans 21 pays d'Afrique: www.undp-adaptation.org/africaprogramme/.

63. Le PAM collabore avec l'Organisation mondiale de la Santé et avec le Comité permanent de la nutrition à des campagnes de sensibilisation sur les incidences nutritionnelles du changement climatique³⁷. Il a apporté une contribution de poids aux travaux de l'équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée du changement climatique³⁸.
64. En sa qualité de membre de l'Équipe spéciale Changement climatique et viabilité écologique du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), le PAM a contribué à des études et à la rédaction de la note d'orientation du GNUD consacrée à la prise en compte des considérations liées aux changements climatiques lors de l'analyse portant sur les pays et dans le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement.
65. Le renforcement de la collaboration avec les institutions financières internationales et régionales est à l'étude. Dans ce cadre, des débats sont en cours avec la Banque mondiale et les gouvernements qu'elle soutient sur l'amplification de la protection sociale et la gestion durable des terres à l'appui de mesures d'adaptation aux changements climatiques favorables aux personnes démunies, notamment par le biais d'initiatives axées sur la transformation calquées sur celles menées en Éthiopie, au Rwanda et en Chine³⁹. Des consultations avec la Banque africaine de développement visent à mettre sur pied des initiatives conjointes afin d'accroître les capacités nationales et régionales pour faire face au changement climatique.
66. En 2010, le PAM a été accrédité comme entité d'exécution multilatérale du Fonds pour l'adaptation, et il appuie plusieurs pays qui ont présenté des demandes de financement au Fonds. Le PAM pourrait recevoir sous peu le statut d'organisme accrédité du FEM.
67. Dans le cadre du resserrement de sa collaboration avec les institutions scientifiques, le PAM a été récemment admis comme observateur auprès du GIEC; il collabore par ailleurs avec l'Institut international de recherche sur le climat et la société de l'Université Columbia en vue d'améliorer l'utilisation d'informations concernant le climat dans les domaines de la sécurité alimentaire ainsi que de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité. Un partenariat a été créé avec le Bureau météorologique du Royaume-Uni, organisme faisant autorité en matière d'analyse des incidences du climat, en vue d'établir un atlas mondial de la faim et du changement climatique.
68. La collaboration avec les ONG sur les questions touchant au climat est destinée à occuper une place croissante tant à l'échelle mondiale que sur le terrain, particulièrement pour ce qui est des approches communautaires novatrices. Avec l'appui du secteur privé, le PAM et Oxfam America œuvrent en partenariat à l'élaboration d'approches novatrices en matière d'adaptation aux changements climatiques, associant la réduction des risques de catastrophe au niveau communautaire, les activités Espèces pour la création d'avoirs, le transfert des risques, notamment sous forme de modalités Travail contre assurance, et les activités visant à renforcer les moyens de subsistance.

³⁷ Le PAM a contribué à la rédaction du document d'orientation du Comité permanent de la nutrition intitulé: *Climate Change and Nutrition Security – A Message to the UNFCCC Negotiators* (2010): www.unscn.org/files/Statements/Bdef_NutCC_2311_final.pdf.

³⁸ Le PAM a coordonné la rédaction d'un document technique du CPI intitulé *Climate Change, Food Insecurity and Hunger – Key Messages for UNFCCC Negotiators* (Changements climatiques, insécurité alimentaire et faim: principaux messages adressés aux négociateurs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) (2009).

³⁹ Le succès rencontré par les activités du PAM en Chine au cours des années 1990 a inspiré les interventions de la Banque mondiale dans le plateau de Loess (communication personnelle de Juergen Voegelé, Directeur du Département de l'agriculture et du développement rural de la Banque mondiale, décembre 2010).

LE PAM ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE: ESQUISSE D'UN PROGRAMME D'ACTION

69. Le changement climatique multiplie les risques liés à la faim et a une incidence sur la vie et les moyens de subsistance des populations et des communautés les plus vulnérables et les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Les actions de suivi ci-après comptent parmi celles que le PAM a répertoriées comme étant à même de permettre une approche plus systématique du nouveau défi que représente le changement climatique.
70. **Définir un cadre détaillé pour la prise en compte systématique du changement climatique:** afin de faire face aux problèmes de la faim et de la dénutrition liées au changement climatique, le PAM a besoin d'un cadre lui permettant de prendre systématiquement en compte dans ses stratégies, ses politiques et ses opérations les considérations liées au changement climatique. Il convient de renforcer les capacités du Programme de tenir compte de l'analyse des changements climatiques lors de la conception et de l'exécution de projets et de programmes, afin de garantir la viabilité et l'efficacité des mesures prises tandis que les conditions climatiques se détériorent (il s'agit donc de se prémunir des aléas climatiques).
71. **Contribuer à une perception commune des incidences du changement climatique sur la faim et la malnutrition:** les outils analytiques servant à prévoir et à évaluer les incidences du climat sur la sécurité alimentaire, la faim et la malnutrition sont loin d'être suffisants. Le PAM, en œuvrant avec ses partenaires et en exploitant ses avantages comparatifs, peut contribuer à renforcer la mise en commun de connaissances sur ces incidences en vue d'orienter les mesures aux niveaux national et mondial.
72. **Renforcer les capacités du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe ainsi que de planification préalable des secours et des interventions en cas d'urgence:** pour se préparer à faire face à une multiplication des catastrophes, le PAM doit notamment affiner ses systèmes et ses services en vue de renforcer la capacité des instances gouvernementales et des acteurs régionaux de prévoir les aléas climatiques et de gérer les risques pesant sur la sécurité alimentaire.
73. **Renforcer la résilience des personnes vulnérables:** le changement climatique, outre qu'il rend indispensable la prévention des catastrophes, exige une réorientation vers des modes de développement plus durables. Cela signifie que le PAM aura davantage besoin de concevoir des interventions qui renforceront la résilience face aux incidences du changement climatique et protégeront les gains réalisés en matière de développement et de sécurité alimentaire; cela signifie aussi qu'il aura davantage de possibilités de le faire. À titre d'exemple, il pourra s'employer à optimiser l'impact de ses activités de secours, de redressement et de transition vers le développement, et répertorier les modèles et les approches ayant fait leurs preuves en matière d'adaptation en vue de les transposer à une plus grande échelle.
74. **Soutenir la mise en place de systèmes nationaux de protection sociale et de filets de sécurité:** le PAM peut contribuer à renforcer la capacité des systèmes nationaux de protection de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui aident les ménages vulnérables à être moins exposés et moins sensibles à un éventail de chocs et à mieux s'y adapter⁴⁰. Étant

⁴⁰ Beddington, J. 2011. *The Future of Food and Farming: Challenges and Choices for Global Sustainability*: www.bis.gov.uk/assets/bispartners/foresight/docs/food-and-farming/11-546-future-of-food-and-farming-report.pdf. Des consultations sont déjà en cours avec l'Institute of Development Studies et d'autres partenaires: www.ids.ac.uk/go/news/adaptive-social-protection-in-the-context-of-agriculture-and-food-security.

donné le caractère récurrent des catastrophes, il devient de plus en plus nécessaire de mettre en place des filets de sécurité plus fiables et orientés vers le long terme, qui tiennent compte des risques d'ordre climatique⁴¹.

75. **Obtenir des résultats concrets dans le domaine de l'environnement au profit des communautés vulnérables:** le changement climatique met en relief la corrélation entre la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, la raréfaction des ressources et les problèmes environnementaux. Un grand nombre d'activités du PAM visant à combattre la faim et la dénutrition apportent parallèlement un soutien aux activités locales en matière de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement. En collaboration avec ses partenaires, le PAM parvient à obtenir de façon systématique, dans le domaine de l'environnement, des résultats en lien avec la sécurité alimentaire qui sont susceptibles d'apporter d'importants co-bénéfices en matière d'atténuation des effets des catastrophes.

CONCLUSION

76. En faisant fond sur ses avantages comparatifs, le PAM peut apporter une contribution importante aux efforts déployés à l'échelle mondiale et au niveau local pour aider les pays et les communautés vulnérables à combattre la faim et la malnutrition liées aux phénomènes climatiques. Le PAM est en mesure d'appuyer de façon efficace, proactive et systématique les mesures prises pour protéger et pérenniser la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des personnes vulnérables qui se trouvent exposées à la fois à la faim, à la pauvreté et aux risques d'origine climatique naissants.
77. Il va falloir s'employer à mieux intégrer le changement climatique dans les cadres stratégiques et de programmation du PAM, à consolider les partenariats et la collaboration avec les instances gouvernementales, les communautés et les autres acteurs, et à transposer à une plus grande échelle les interventions couronnées de succès qui contribuent à pérenniser la sécurité alimentaire.

⁴¹ Davies, M., Guenther, BK, Leavy, J., Mitchell, T. et Tanner, T. 2008. *Adaptive Social Protection: Synergies for Poverty Reduction* (Adaptation de la protection sociale: synergies en faveur de la réduction de la pauvreté). *IDS Bulletin*, 39(4): pp. 105 à 112. PNUD. 2007. Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. La lutte contre le changement climatique: un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé. Disponible à l'adresse: http://hdr.undp.org/en/media/HDR_20072008_FR_Complet_rev.pdf.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CPI	Comité permanent interorganisations
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
OMM	Organisation météorologique mondiale
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes